

Annonces Légales

ENQUÊTE PUBLIQUE



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

AVIS AU PUBLIC

INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Demande d'autorisation d'exploiter
une carrière de calcaire à ciel ouvert

ENQUÊTE PUBLIQUE

La préfecture de Tarn-et-Garonne communique :

En application du livre V du code de l'environnement, une enquête publique est ouverte sur la commune de BOULOC, suite à la demande d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire à ciel ouvert déposée par Monsieur le Directeur de l'EURL CARRIERES RUP, aux lieux-dits Bistounayre, Clot de Crayrac, Fontoupine, Latuque, Lasserre et Pech Mary à BOULOC.

L'enquête publique, d'une durée d'un mois, aura lieu du 14 avril 2009 au 14 mai 2009 inclus.

Le dossier d'enquête, comportant notamment la demande avec l'exposé du projet, les plans s'y rapportant et une étude d'impact telle que prévue pour ce type d'activité, restera déposé à la mairie de BOULOC où le public pourra en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, à savoir le lundi et mardi de 9h à 13h et le jeudi de 15h à 19h.

Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de BOULOC, siège de l'enquête.

Par décision du 13 février 2009, le Tribunal Administratif de TOULOUSE a désigné Monsieur Guy BENAC, en qualité de commissaire-enquêteur. Il siègera à la mairie de BOULOC, trois heures par semaine pendant la durée de l'enquête, à savoir : les mardis 14 et 21 avril 2009 de 9h à 12h, le lundi 27 avril 2009 de 9h à 12h et les jeudis 7 et 14 mai 2009 de 15h à 18h.

Le présent avis sera affiché dans les mairies des communes de BOULOC (82), BELVEZE (82), LAUZERTE (82), STE JULIETTE (82), VALPRIONDE (46), SAINTECROIX (46) et LEBREIL (46).

A la clôture de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la Préfecture (Bureau de l'Environnement - Tél.05.63.22.83.29) ou à la mairie de BOULOC.